Troisième Année. — Numéro 2. CINQ CENTIMES *Samedi 2 Janvier 1897*

L'ÉGALITÉ
de Roubaix-Tourcoing

ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
NORD et Départements limitrophes	4 fr. 50	9 fr.	18 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS	5 fr. 50	12 fr.	22 fr.

Les abonnements sont reçus dans tous les bureaux de poste.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
ROUBAIX, Grande-Rue, 93 et Rue Desurmont, 12, TOURCOING
Adresser les manuscrits au Rédacteur en chef, à ROUBAIX

ANNONCES
ON REÇOIT LES ANNONCES
A ROUBAIX, 93, Grande-Rue.
A TOURCOING, 12, Rue Desurmont.
A LILLE, 28, Rue de Fives.

Le Réveil du Nord
& L'ÉGALITÉ DE ROUBAIX
offrent leurs meilleurs souhaits
A LEURS AMIS ET LECTEURS

Nos ateliers étant fermés à l'occasion du Nouvel An, le REVEIL DU NORD et l'ÉGALITÉ ne paraîtront pas demain Samedi, 2 Janvier.

Élections Sénatoriales du Nord

SCRUTIN DU 3 JANVIER 1897

CANDIDATS DU PARTI OUVRIER

CARRETTE Henri, Maire de Roubaix.
COUSIN-CORBIER, Négociant, Conseiller Municipal de Fourmies.
GIARD Alfred, Professeur à la Sorbonne, ancien député de Valenciennes.
MOREAU Emile, Ingénieur, ancien député de Roubaix.
RASSEL Julien, entrepreneur, à Escaudœuvres.
Le Colonel SEVER, député de Lille.
STAES-BRAME, docteur en médecine, adjoint au Maire de Lille.

Voici, à titre documentaire, la liste des candidats présentés par les Cercles radicaux-socialistes :

CATHELOTTE, Docteur en Médecine, Conseiller municipal de Berlaimont (Avesnes).
DELABRE, ex-commandant de la Garde Nationale en 1848, ancien Maire, ancien cultivateur à Rumilly (Cambrai).
J. DOURGES, cultivateur à Vred, (Douai).
GIARD, Professeur à la Sorbonne, ancien député de Valenciennes.
MOREAU Emile, Ingénieur, ancien député de Roubaix.
Colonel SEVER, député de Lille.
STAES-BRAME, Docteur en Médecine, adjoint au Maire de Lille.

BULLETIN DU JOUR

La Démocratie Sociale

Certains de nos confrères saluent dans la nomination de M. Doumer, non seulement la clôture des grands débats fiscaux, mais encore le triomphe de l'opportunisme et l'affaiblissement de la propagande démocratique

A une époque comme la nôtre, où l'histoire est faite de la lente poussée des masses, de l'action collective, du sourd travail qui s'accomplit quotidiennement dans les circonscriptions les plus reculées et dans les cervelles les plus obtuses, les idées sont tout, les individus ne sont rien. L'on a beau ébranler les hommes, les principes subsistent et se dressent de toute leur hauteur en face des iniquités économiques et sociales. Quel que soit le rôle qu'ait joué M. Doumer, sa retraite de la scène politique n'intéresse que lui.

Si le gouvernement a cru sauver notre organisation financière en désarmant un de ses adversaires, il a commis une grossière erreur. D'autres champions se lèveront se sont déjà levé parmi nous, pour défendre l'égalité devant l'impôt, la contribution progressive sur la fortune, et ce n'est guère que la formule la plus modérée de la rénovation fiscale que M. Doumer emportera sur son navire.

Si M. Méline a espéré annuler, même pour un instant, l'assaut incessant de la démocratie contre l'édifice vermoulu, dressé par la bourgeoisie financière et protégé par le cléricalisme, il ne réussira en réalité qu'à surexciter notre activité et à accélérer sa chute et celle du régime opportuniste. Le procédé artificieux auquel il a recours est de ceux qui provoquent les indignations efficaces et qui accroissent la force des oppositions. Notre cause plane trop au-dessus des consciences changeantes pour partager leurs défaillances ; elle compte trop de soldats pour succomber avec l'un de ses chefs d'un jour.

Si quelque chose a péri, c'est cette doctrine hybride, ou plutôt cette absence de doctrine, c'est cette méthode politique propice aux transactions, aux capitulations, aux alliances louches qu'on appelait le radicalisme de gouvernement. Aujourd'hui les dernières chances de la concentration républicaine, c'est à dire de la stagnation absolue, viennent de s'effondrer. Il ne reste plus en face l'un de l'autre que la coalition opportuno-cléricale, et le parti de la démocratie sociale. M. Méline n'aura abouti qu'à faire la lumière complète, et à accentuer la scission qui s'est creusée pour toujours entre les fractions de l'ancienne union républicaine.

C'est une œuvre utile, féconde en résultats, que le président du conseil vient d'accomplir. Mais les résultats, nous l'espérons du moins ce ne seront pas ses amis qui les recueilleront ; ce seront les hommes qui, conscients de leurs devoirs, et fidèles à leurs principes, restent aujourd'hui, après l'évanouissement de tant d'individualités et de tant de groupes, les inflexibles serviteurs de la cause démocratique.

Emile RAYMOND.

INFORMATIONS

(Par Service Spécial)

INTERIEUR

LE GUET-APENS OPPORTUNISTE DE CARMAUX

Albi, 31 décembre.

On n'a pas oublié les incidents qui se sont produits, le mois dernier, à Carmaux, le jour où, pour la seconde fois, le citoyen Jaurès a voulu rendre compte à ses électeurs du mandat qu'ils lui ont confié. On sait que les socialistes défiés, provoqués, insultés, menacés par la réaction clérico-opportuniste, furent en outre chargés et arrêtés par la gendarmerie.

Naturellement, la magistrature s'est fait, en cette occasion encore, la complaisante auxiliaire de la police politique. Nos amis Calvignac, ancien maire, Gidel et Accouturier, membres du conseil d'administration de la Verrerie ouvrière, Passemar et Rolland sont cités à comparaître, le 2 janvier, devant le tribunal correctionnel d'Albi sous l'inculpation de coups et blessures ou insultes envers les agents de la force publique.

Cette fois encore, on veut que ce soit les battus qui paient l'amende.

INCENDIE A BORD D'UN TRANSPORT

Marseille, 31 décembre.

Un incendie s'est déclaré ce matin à bord du *Cachar*, transport plusieurs fois solisé par l'Etat pour Madagascar et le Tonkin, par suite de la fermentation du coprah qui se trouvait dans la cale.

Le feu fait de rapides progrès. Pour éviter un désastre plus grand, on parle de couler le navire.

LA VERRERIE OUVRIÈRE D'ALBI

Albi, 31 décembre.

La première bouteille a été soufflée à midi et demi.

Les citoyens Amelin et Fournier ont prononcé une allocution en remerciant le prolétariat français et en exprimant leur confiance dans un avenir prospère et dans le comité d'action.

Malgré toutes les entraves, toutes les odieuses intrigues de Rességuier et de ses agents, la Verrerie ouvrière prospèrera.

DOUBLE ASSASSINAT DANS LE JURA

Lons-le-Saulnier, 31 décembre.

Un double assassinat vient d'être commis près de Saint-Claude, à la Ferme-sur-Cuens. Les nommés Duparchy, le frère et la sœur, ont été tués à coups de fusil tirés par une fenêtre. La ferme est isolée. Le mobile du crime a été le vol.

C'est un charcutier de Moirans, venu pour son commerce, qui a découvert le crime. Les cadavres étaient froids. On suppose que le crime a été commis par des Italiens travaillant à la ligne des tramways.

Le parquet et la gendarmerie se sont rendus sur les lieux.

UN CUIRASSÉ ESPAGNOL ECHOUÉ

Toulon, 31 décembre.

Le cuirassé espagnol *Victoria*, commandé par le capitaine Dom Martin Pagliani, s'est échoué à l'entrée du port de la Seyne ou on le remorquait pour le faire rentrer au bassin, afin de procéder aux travaux de réparations.

Après beaucoup d'efforts, le navire a pu être dégagé.

On croit que les avaries qu'il a subies sont peu importantes.

ÉTRANGER

UN SOULÈVEMENT AU MAROC

Tanger, 31 décembre.

La population de Tafilet s'est soulevée contre les autorités civiles et militaires.

Moulet-Archid, oncle du sultan qui représente le souverain à Tafilet, a demandé d'urgence des renforts. Le sultan a envoyé 3,000 hommes.

L'enquête se poursuit au sujet de ce soulèvement considéré comme sérieux, car cette province, dont Tafilet est la capitale, est confinée à l'Algérie et possède près de 700,000 habitants. C'est également de cette province, jadis royaume qu'est originaire la dynastie des chérifs qui gouverne le Maroc, ce qui a valu à ce pays le nom de *Pays des Chérifs*.

UN BATEAU PERDU. — DEUX MORTS

Londres, 31 décembre.

Le bateau *Detta*, qui avait à bord quarante sept hommes et deux employés aux travaux du port de Plymouth, a été atteint par un éclat de roche, détaché par un coup de mine.

Il a coulé immédiatement à pic. Le sauvetage ayant été immédiatement organisé, quarante cinq hommes ont pu être sauvés ; les deux autres ont péri.

M. SAGASTA ET LA QUESTION CUBAINE

Madrid, 31 décembre.

M. Sagasta, interviewé par un journaliste au sujet de Cuba, a déclaré qu'il désirait la paix à des conditions honorables pour la patrie et pour l'armée. Il a ajouté qu'il savait que l'Espagne entière devait unir une action militaire à Cuba à une action diplomatique et à l'application de réformes politiques et économiques.

« Je ne crois pas, a-t-il dit, que le gouvernement ait entamé des négociations diplomatiques, je pense qu'il attend un fait d'armes important pour modifier sa conduite.

» Des Cortes libérales pourraient voter ma loi dans le sens de l'autonomie. Le général Weyler est un obstacle qui s'oppose à un changement de conduite : on devrait changer la direction des affaires à Cuba, pour ne pas imposer de sacrifices stériles à la nation. »

M. DESCHANEL

Ah ! que je le remercie d'être allé à Carmaux ! Voilà une population, qui lutte depuis des années avec autant de persévérance et d'énergie que de calme pour le droit ouvrier, pour l'idée socialiste ; et nos ennemis, pour avoir prétexte à la violenter, à la persécuter, lui prêtaient une sorte de grossièreté sauvage toujours excitée à tous les excès. Or, qu'arrive-t-il ? Ce sont nos ennemis, quant je vais à Carmaux, qui emploient la violence, qui mobilisent projectiles et sifflets avec la complicité du pouvoir, et qui suppriment la liberté de discussion. Au contraire, un orateur du parti modéré, appelé par ceux-là même qui avaient organisé contre nous le désordre et la violence va à Carmaux ; nos amis s'abstiennent de toute manifestation, ils observent le calme le plus complet, et si M. Deschanel, au lieu de parler en réunion privée et presque secrète à quelques centaines d'invités, avait donné une réunion publique, s'il s'était adressée vraiment, portes et fenêtres ouvertes, à la population ouvrière de Carmaux, il eût été, j'en suis certain, écouté en silence. Peut-être nos amis auraient-ils demandé la parole pour lui répondre ; mais ils lui auraient laissé toute liberté de discussion.

Et, en vérité, qu'avons-nous à craindre de la parole publique de nos adversaires ? Ou bien ils affirmeront brutalement, devant les ouvriers, le privilège capitaliste et patronal ; ou bien, au contraire, ils seront obligés de faire des concessions à l'esprit ouvrier, à l'espérance ouvrière, et ils ébranleront à leur manière l'ordre capitaliste qu'ils ont mission de défendre.

C'est ce qui est arrivé, à Carmaux même, à M. Deschanel : et c'est ce que j'attendais. Je connais M. Deschanel et le fond de sa pensée beaucoup mieux que le connaissent ceux qui l'ont appelé à Carmaux. M. Deschanel a le sentiment de sa valeur ; il est lettré, il parle bien ; il a des conceptions générales, et il s'étonne, ayant déjà dépassé la quarantaine, que son parti ne l'ait pas mis en bonne place.

M. Deschanel a fini par conclure à l'impuissance définitive, irrémédiable de la République parlementaire. Et dans ses discours les plus récents à la tribune même, il a laissé échapper l'essentiel de sa pensée. Ce qu'il rêve, c'est la constitution d'un pouvoir fort ; il voudrait un président de la République qui, au lieu d'être élu par le Parlement, serait élu par le suffrage universel à deux degrés ; ce président, investi ainsi d'une grande puissance par le suffrage de la démocratie, ne serait plus à la merci de toutes les crises parlementaires, et ses ministres, ses collaborateurs pourraient travailler utilement sans être ballottés perpétuellement par l'agitation des partis.

Il y aurait deux Chambres : l'une élue au suffrage universel, l'autre se recrutant, par des procédés variés, dans tous les groupements professionnels, dans les conseils industriels, dans les conseils agricoles, dans les syndicats ouvriers, dans les grandes institutions scientifiques et littéraires, et, ainsi appuyés sur toutes les forces sociales, les présidents de la République pourraient travailler à la transformation nécessaire de la société, dégager et réaliser ce que le socialisme contient de pratique et de vrai. Voilà la conception politique à laquelle a abouti M. Deschanel : c'est un revisionniste à outrance qu'avaient appelé, sans le savoir, nos ennemis de Carmaux.

Je n'entends point discuter aujourd'hui ce plan. Mais je puis faire tout de suite deux objections à M. Deschanel. D'abord, il se trompe étrangement si il croit qu'une transformation constitutionnelle aussi profonde ne sera pas le signal d'une grande crise sociale. Quoi ! il veut reviser la Constitution de 1875 beaucoup plus profondément que ne le veulent les radicaux ; il veut remplacer le gouvernement parlementaire par le gouvernement démocratique, changer, non seulement le Sénat, mais les origines et les pouvoirs du Président, appeler à l'action politique les groupements professionnels ! Et il s'imagine que, pendant cette crise profonde de tout l'organisme constitutionnel, le prolétariat socialiste restera inactif ! Il s'imagine qu'au moment même où toutes les formes du pouvoir seront remises en question, les travailleurs ne réclameront pas une organisation sociale nouvelle !

C'est bien là qu'est l'utopie et la chimère. Ouvrir la revision presque révolutionnaire que médite M. Deschanel, c'est ouvrir dans notre pays la question sociale et, si M. Deschanel suivait courageusement sa pensée, il serait un des plus précieux auxiliaires du socialisme, un de nos plus utiles collaborateurs.

Seulement (et c'est le second point auquel je voulais toucher aujourd'hui) M. Deschanel n'a pas assez d'audace, d'esprit et de volonté pour donner à sa pensée la consistance, la précision et la décision nécessaires. Aller à Carmaux n'est rien, mon cher monsieur Deschanel !..

Ah ! quelle belle occasion vous aviez là de crier enfin toute votre pensée : « Oui, je viens combattre le socialisme, mais ce n'est pas au profit de la misérable impuissance parlementaire, du triste chaos d'égoïsme où la France descend peu à peu. Il faut sortir du bas-fond lamentable où notre force s'épuise ; les socialistes vous offrent une issue : mais elle est dangereuse ou impraticable ; moi, je connais une autre route ; la voici : voulez-vous me suivre ? » Mais, pour dire ainsi votre pensée, il vous aurait fallu rompre décidément avec les coteries parlementaires que vous méprisez, et avec les espérances ministérielles qui, je le crains, malgré tout, vous tiennent encore au cœur. Et voilà comment vous avez perdu une occasion incomparable de lancer votre mot d'ordre politique et social. Voilà comment, par une piquante rencontre, c'est moi qui suis obligé d'apprendre à mes amis de Carmaux, et aux vôtres aussi, quelle est votre pensée à vous. Votre discours pouvait être un acte, il n'a été qu'une conférence ; et nous avons cent fois réfuté déjà les objections qui nous y sont faites.

Mais, dans cette conférence même, M. Deschanel a dit : « Il faut que le syndicat industriel devienne un instrument économique et remplisse, dans l'organisation du travail moderne, une fonction scientifique. Ce n'est que par une organisation syndicale méthodiquement constituée que pourront fonctionner d'une façon permanente et générale la conciliation et l'arbitrage, la représentation légale du travail, les assurances, etc. »

Ou bien cela ne veut rien dire, ou cela veut dire que le syndicat ouvrier doit être, dans la préparation et la discussion du contrat de travail, l'intermédiaire des ouvriers et du patron. Ou cela ne veut rien dire, ou cela signifie que le syndicat, pour pouvoir discuter « scientifiquement » avec le patron, doit connaître les conditions dans lesquelles il produit et quels salaires il peut donner. Ou cela ne veut rien dire, ou cela signifie que les syndicats ouvriers devraient, pour une part définie être associés à la direction de l'entreprise industrielle.

Mais pourquoi donc les agents politiques de Rességuier et de Reille appelaient-ils un homme qui a des idées et qui est, malgré tout, un esprit indépendant. Ils auraient dû appeler un valet de pensée. Quiconque maintenant pense librement, qu'il le sache ou non, est contre eux, et c'est avec une confiance invincible que tous les travailleurs, que tous les socialistes répéteront les fortes paroles que disait à Carmaux M. Deschanel : « Un ordre nouveau, un droit nouveau, une organisation nouvelle du travail s'élaborent à cette heure. »

Oui, et c'est le socialisme qui sera le produit de cette élaboration.

Jean JAURÈS,
député de Carmaux.

REVUE DE LA PRESSE

TOUJOURS LA NOMINATION DE M. DOUMER

La presse socialiste et radicale continue à se montrer sévère pour M. Doumer qui a accepté, du ministère Méline, la situation de gouverneur de l'Indo-Chine.

— De notre ami Viviani dans la *Petite République* :

Notre ami Carnaud a déposé une demande d'interpellation sur la nomination de M. Doumer. Il faudra que M. Bourgeois — ratifiant la conduite de son ex-ministre des finances — nous fasse connaître les raisons secrètes qui lui dictent son approbation.

Il faudra qu'il explique au pays et à son parti comment cette furieuse campagne de propagande, menée en commun par M. Doumer et par lui, a pu aboutir : pour l'un à une nomination de gouverneur ; pour l'autre, à la reprise des vieux rêves de concentration. M. Bourgeois aurait tort de se condamner au silence.

Ceux à qui il a parlé de réformes, qui ont soutenu de leurs efforts sa politique, qui l'applaudissaient hier encore, ont le droit de savoir pourquoi ils sont abandonnés. Si le parti de M. Bourgeois ne se montre pas assez exigeant et ne réclame pas les explications nécessaires, on pourra ne pas imiter ailleurs cette surprenante discrétion.

— D'Henri Rochefort dans l'*Intransigeant* :

Le gouvernement qui ne comprend la lutte qu'à coup de pièces de cent sous et qui a le fonds des anciens ministres, comme Bismarck avait le fonds des reptiles, est incontestablement ignoble. Mais cette ignominie est partagée entre lui et ceux qui consentent si volontiers à le représenter dans l'affaire corruptible.

Car, il est vraiment singulier que M. Doumer se découvre tout à coup des « aptitudes » pour une place qui rapporte cent mille écus et qu'il n'en ait jamais montré aucune pour un emploi dont les émoluments ne monteraient qu'à quinze cents francs. Il se sacrifie au service de la France, mais c'est comme gouverneur général de l'Indo-Chine, et pas du tout comme cantonnier de la ville de Paris ou gardien du square de la tour Saint Jacques

M. Doumer est encore bien jeune puisqu'il n'a que trente-neuf ans, mais pour nous le faire ainsi au « dévouement patriotique », il faut qu'il nous suppose encore plus jeunes que lui.

— De M. Sigismond Lacroix dans le *Radical* :

Comment le peuple croira-t-il à l'indépendance de ses mandataires, quand il pourra supposer que le dévouement ou l'hostilité de ceux ci envers le gouvernement n'est, pour les uns et pour les autres, qu'un moyen de se vendre plus cher ?

Quelle confiance accordera-t-il à ceux qui ont mission de parler en son nom, s'il peut croire que leur attitude politique est commandée par le souci des places à conquérir ?

Et que vaudra le Parlement, s'il n'a plus derrière lui la confiance populaire, si l'on ne croit plus à son indépendance ?

L'acte gouvernemental qui a soulevé, heureusement, une émotion si vive, n'est pas, il est vrai, le premier en son genre ; mais les cas précédents n'avaient point revêtu aussi visiblement l'apparence d'actes de corruption, et, tout en prêtant à la critique, avaient été accueillis avec indifférence.

Cette fois, le danger est apparu flagrant, et ce n'est pas une interpellation qui le conjurera. Et puisqu'une disposition législative est devenue nécessaire pour sauvegarder la dignité et l'indépendance des députés, qu'on n'hésite pas à la proposer et à la voter.

Rien ne doit empêcher la Chambre de donner l'exemple de la Constituante et de décider qu'aucun de ses membres ne pourra accepter une fonction publique, à la nomination du président de la République ou des ministres, ni pendant la durée de la législature, ni pendant les deux années qui suivront.

MOT DE LA FIN

Du *Journal* :

A la caserne :

Le capitaine interroge ses hommes pour voir s'ils connaissent leur service en campagne.

— Voyons, Bridoux, qu'est ce qu'une vedette ?

— Une vedette ? Une vedette ? Ah! oui.. c'est un camarade qu'on place à l'entrée de la chambre pour qu'il prévienne les copains quand le capitaine il arrive.

Çà & Là

VISIONS DE VACANCES

J'ai, comme un financier qui file,
Bouclé ma valise, et bonsoir!
Sans adieu, Paris, douce ville
Où nos maîtres font le trottoir!

Me voici, dans la paix du rêve,
A rôdailler par les sentiers
Où le travail sourd de la sève
Refleurira les églantiers.

Or, j'ai la joie auguste et pure,
Tout en cueillant quelque sonnet,
De te confronter, ô Nature,
Avec les gens du Cabinet!

Les cailloux du torrent qui roule
Révèlent à mes yeux surpris
Un concours de crânes en houle
Où Turrel aurait le grand prix.

Dans les blancheurs du crépuscule,
Dans le mistral rapide et fou,
Le saule inquiet gesticule.
Comme s'il s'appelait Barthou.

Les peupliers ont l'air de dire :
— Epargne-nous, Destin amer,
D'être un jour les mâts du navire
Où Besnard reprendrait la mer! »

Ce chêne altier, si beau naguère,
Attriste aujourd'hui les vallons :
Tel un ministre de la guerre,
Quand l'orage bat ses galons.

Lebon chante d'une voix douce
Comme Zéphire en la forêt.
Un roc surgit, barbu de mousse,
Et c'est Darlan qui m'apparaît!

Au creux boisé de la colline
Un merle siffleur est venu,
Sanglé de noir comme Méline,
Au bout du rameau triste et nu.

Mais, à son bec luit une perle,
Tout rit en son vol cadencé ;
Et quand je lui dis : « Vilain merle! »
C'est à l'autre que j'ai pensé.

Clovis HUGUES.

Conseil de Cabinet

Paris, 31 décembre.

Les ministres se sont réunis, ce matin, en conseil de cabinet, au ministère de l'agriculture sous la présidence de M. J. Méline.

La séance a été entièrement consacrée à l'examen des affaires courantes.

— Le Conseil a approuvé le texte du décret relatif à la réorganisation administrative de l'Algérie. Ce décret sera promulgué demain.

— Le conseil s'est ensuite occupé des divers projets de loi dont le Parlement sera saisi dans les premiers jours de la prochaine session.

— Demain soir, après avoir assisté le président de la République dans les réceptions du nouvel an à l'Elysée, M. Méline, président du conseil, et M. Hanotaux, ministre des affaires étrangères, partiront pour le Midi, où ils passeront quelques jours avant la reprise des travaux parlementaires.

— Il n'y aura pas de réunion de Conseil, des ministres avant le samedi 9 janvier.

NOUVELLES LOCALES

L'école d'apprentissage
A LILLE

Il paraît que nous n'avons pas « convaincu » M. Lagrillière, mais qu'il arrivera peut-être, sous quelques réserves. A s'entendre avec le *Réveil du Nord*. A vrai dire, nous ne comptions pas sur un pareil résultat. Le *Progrès du Nord* étant atteint, en ce qui concerne les actes de la municipalité lilloise actuelle, d'une surdité et d'une cécité volontaires. Ne nous attardons pas. Puisque le rédacteur du *Progrès* semble vouloir entendre raison, hâtons-nous de l'éclairer.

Les trois objections opposées par M. Lagrillière dans le *Progrès* du 23 décembre, à la création de l'école d'apprentissage, leur auteur ne retient que des bribes de la première et de la seconde. La troisième est évanouie.

Il accepte tacitement qu'en trois années d'étude, la cantine scolaire gratuite est une rémunération suffisante ; « il se contente de faire remarquer que la repartition de 50 fr. par élève est basée sur une évaluation au moins risquée » et ajoute : « rien ne prouve que le produit du travail fournira la somme de 5,000 fr. » Question de point de vue et de ligne d'horizon, mon cher confrère. Nous estimons que ce chiffre est un minimum qui sera promptement dépassé

Toutefois, pour ne pas discuter sur des hypothèses, nous allons vous donner des chiffres exacts sur les résultats obtenus ailleurs. A Montevrain (Seine-et-Marne), à l'*Ecole d'Alembert*, entretenu par l'assistance publique de la Seine, et où les enfants sont admis à 13 ans et sont initiés à l'ébénisterie et à la typographie, en 1894, le total de la production du travail a été de **86,677 fr. 20**. Or, il est porté au budget de 1896, de ladite école, un crédit total de **57,319 fr. 03** pour achat de matières premières et l'entretien et le renouvellement de l'outillage. Il y a donc un bénéfice de **29,358 fr. 17**, et l'école compte 150 élèves ! Est-ce concluant ? Et combien sont peu « risquées » les prévisions de M. l'adjoint Debierre.

En passant, permettez-nous une rectification de calcul. Vous dites que 50 fr. par an cela fait un peu moins de un fr. par semaine et non pas 0,80 par jour D'accord. Un franc pour 6 jours de travail, cela fait 0,166 par jour. Mais en ajoutant cette somme aux 0,40 de la cantine — car les élèves de 2e et 3e année y participeront comme ceux de 1re — nous obtenons 0,56 soit, en chiffres ronds, 0,60. Nous n'avons donc rien exagéré. Nous avons l'habitude de ne rien lancer à la légère

Libre à vous d'affirmer que « cette combinaison n'a rien de particulièrement avantageux pour les familles ». Nous trouvons, quant à nous, que recevoir une rémunération en apprenant méthodiquement et sérieusement une profession, est un avantage fort appréciable, et que les familles soucieuses de l'avenir de leurs enfants, consentiront à faire un léger sacrifice — si tant est qu'elles en doivent faire un — en raison du profit ultérieur qu'elles en retireront

La toute petite parcelle de votre deuxième objection, que vous noyez à la fin de votre article, est formulée sous forme de proposition ; vous demandez « deux groupements placés dans des quartiers différents, combinaison, dites-vous, qui supprimerait l'inconvénient, signalé par vous, des grandes distances franchies chaque jour par certains élèves ». Pourquoi ne demandez-vous pas aussi deux lycées, deux écoles primaires supérieures, deux écoles des Beaux-Arts, un dédoublement enfin de tous nos établissements uniques ?

A chaque temps suffit sa tâche ; ne vous alarmez pas en vain. — Mais comme vous voilà devenu sensible aux misères du pauvre monde. M. Lagrillière !

Ce premier fonds liquidé, voyons vos autres rédites et objections nouvelles

1° *Vous avez fait remarquer, dites-vous, l'inutilité d'un cours d'agriculture à Lille.* Si vous pensez que notre école d'apprentissage sera en même temps une ferme-école, vous vous trompez grandement

Vous avez demandé encore à quoi pourrait bien servir un cours de commerce Si vous vous figurez que l'école d'apprentissage aura des cours semblables à ceux de l'Ecole de commerce, vous avez commis une autre erreur.

Ce qui peut être utilement fait en dehors des cours spéciaux destinés aux élèves de l'école, ce sont des cours publics, des conférences sur l'agriculture et le commerce, auxquels assisteraient, d'une part, les fils d'agriculteurs et d'horticulteurs de la banlieue et de nos communes suburbaines et, d'autre part, les employés de commerce, tous travailleurs trop abandonnés à eux-mêmes, professionnellement parlant. — Est ce que, par hasard, vous redouteriez de voir s'établir, par l'école d'apprentissage, la fraternisation effective des travailleurs de toutes catégories ? (1).

2. *Vous demandez à quel besoin peuvent bien répondre les cours d'instruction générale dans un établissement destiné à former, non des contre-maîtres, mais des ouvriers.* Vous trouvez « cette addition inutile » et vous dites : « A Paris les industriels qui ont tenté d'employer des élèves sortant des écoles professionnelles sont les premiers à se plaindre de ce genre d'ouvriers. » Quelle preuve nous en donnez-vous ? N'est-ce pas un peu « risqué » ce que vous avancez-là, comme, d'ailleurs, dans votre premier article, votre affirmation touchant l'école d'Armentières et les écoles professionnelles parisiennes ?

Nous allons vous répondre par des faits puisés à leur source même.

Après 3 années d'étude :

Les élèves de l'école du *Hâvre* se placent facilement et gagnent de un fr. à 1 fr. 50 par jour ;

(1) Dans un précédent article on vous a dit ce que serait l'école. Attendez donc le rapport et les décisions de la commission de l'instruction.